

Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1.

Débitrice: **CAPITAS DEUX SA**, Chemin De La Montagne 114,
1224 Chêne-Bougeries
2.

Date du prononcé de dissolution: 24.09.2012
3.

Suspension de faillite: 03.12.2012
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 04.01.2013
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: but : opérations financières.

Pour tout renseignement :

Groupe n°4 022/388.89.04

2012 001599 F / OFA4

Office des faillites

1227 Carouge GE

00850165